



N° d'épreuve FFM _____ **377**
Moto-Club _____ **BELLEMOIS**
N° d'affiliation _____ **0127**
Date _____ **14/07/2022**
Lieu _____ **TERRAIN DES ROIS**
Organisateur technique - **GIGAN Ingrid**
E-mail _____ **mcbellemois@gmail.com**
Téléphone _____ **0763054410**

CDF SIDE-CAR CROSS INTER

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course FLEURY Hubert	Licence :	078235
Délégué FFM (Président du Jury) GOUX Christain	Licence :	011943
Membre du Jury POMMIER Thierry	Licence :	037500
Membre du Jury LAINEY Cyrille	Licence :	103761
Commissaire technique responsable GABRIEL Eric	Licence :	127457
Responsable du chronométrage LIEVREMONT-STEFKOVIC Mauricette	Licence :	001279

Article 3 Catégories & Engagements

☛ Side-car Cross Inter

Age* 16 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
60 ans maximum pour les pilotes et les passagers
Licences NCO / INTER / LUE
Cylindrées De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
Plaques Numéro noir sur fond jaune

**La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur/passager. Pour la limite d'âge maximum, les pilotes/passager ne devront pas avoir 61 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1962).*

☛ Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié et les 2 réservistes percevront une prime de qualification de 250 Euros (125 € pour les équipages de réserve) augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom médecin responsable **MULOT Lionel**

Nombre de secouristes **14**

Hôpital le plus proche **MAMERS (72)**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **15**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Terrain des Rois**

Adresse **La Guinguette 61130 Bellême**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1540 m**

Largeur minimum de la piste **8 m**

Largeur de la grille **40 m**

Longueur de la ligne droite de départ **90 m**

Nombre d'OCP* **30**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Side-Car :

Pendant les essais : **30**

En manche : **30**



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **04/07/2022**

MOTO CLUB BELLEMOIS
61130 BELLÊME

Visa de la Ligue

Date :

LIGUE
MOTOCY
CLISTE DE
NORMAN
DIE

Signature
numérique de
LIGUE
MOTOCYCLISTE
DE NORMANDIE
Date :
2022.06.08
16:34:42 +02'00'

Visa de la FFM

Date : **04/07/2022**

Numéro : **22/0636**





N° d'épreuve FFM _____ **377**
Moto-Club _____ **BELLEMOIS**
N° d'affiliation _____ **0127**
Date _____ **14/07/2022**
Lieu _____ **BELLEME**
Organisateur technique - **GIGAN Ingrid**
E-mail _____ **mcbellemois@gmail.com**
Téléphone _____ **0763054410**

CDF QUAD CROSS ELITE

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	FLEURY Hubert	Licence :	078235
Délégué FFM (Président du Jury)	GOUX Christian	Licence :	011943
Membre du Jury	POMMIER Thierry	Licence :	037500
Membre du Jury	LAINÉY Cyrille	Licence :	103761
Commissaire technique responsable	GABRIEL Eric	Licence :	127457
Responsable du chronométrage	LIEVREMONT-STFKOVIC Mauricette	Licence :	001279

Article 3 Catégories & Engagements

Quad Cross Elite

Age ----- 16 ans minimum
Licences ----- NCO / Inter / LUE
Cylindrée ----- 250cc à 525cc 2T ou 4T mono ou bicylindre
Plaques ----- Numéro blanc sur fond vert

Primes d'arrivée par manche :

Place	Primes	Place	Primes
1 ^{ère}	160 €	6 ^{ème}	80 €
2 ^{ème}	140 €	7 ^{ème}	70 €
3 ^{ème}	130 €	8 ^{ème}	60 €
4 ^{ème}	110 €	9 ^{ème}	50 €
5 ^{ème}	90 €	10 ^{ème}	40 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du médecin responsable ...	MULOT Lionel		
Nombre de secouristes	14	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	MAMERS (72)	Temps de trajet (en min)	15

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **Terrain des Rois**
 Adresse **La Guinguette 61130 Bellême**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1540 m**
 Largeur minimum de la piste **8 m**
 Largeur de la grille **40 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **90 m**
 Nombre d'OCP* **30**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Quad :

Pendant les essais : **30**
 En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date : **09/05/2022**



MOTO CLUB BELLEMOIS
 61130 BELLÊME

Visa de la Ligue

Date :

**LIGUE
 MOTOCYCLISTE DE
 NORMANDIE**

Signature
 numérique de
 LIGUE
 MOTOCYCLISTE
 DE NORMANDIE
 Date : 2022.06.08
 16:35:16 +02'00'

Visa de la FFM

Date : **04/07/2022**

Numéro : **22/0636**



HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— **JEUDI 14 JUILLET 2022**

Heure de début	Heure de fin	Déroulement		Catégorie(s) concernée(s)	Durée
7h00	8h00	Contrôles administratifs	▼		
7h00	8h00	Contrôles techniques	▼		
8h00	8h20	Essais Libres	▼	Quad	20 min
8h25	8h45	Essais Libres	▼	Side car	20 min
8h50	9h05	Essais Libres + Chronos	▼	Trophée MX Passion	15 min
9h10	9h25	Essais Libres + Chronos	▼	National	15 min
9h30	9h50	Essais Chronométrés	▼	Quad	20 min
9h50	9h55	Test de départs	▼	Quad	5 min
10h00	10h20	Essais Chronométrés	▼	Side car	20 min
10h20	10h25	Test de départs	▼	Side car	5 min
10h30	10h50	Manche 1	▼	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
10h55	11h15	Manche 1	▼	National	15 min + 1 T
11h20	11h50	Manche 1	▼	Quad	20 min + 2 T
11h55	12h00	Tour de reconnaissance	▼	Side car	5 min
12h00	12h30	Manche 1	▼	Side Car	20 min + 2 T
12h30	13h30	Repas	▼		
13h35	14h05	Manche 2	▼	Quad	20 min + 2 T
14h10	14h15	Tour de reconnaissance	▼	Side car	5 min
14h15	14h45	Manche 2	▼	Side car	20 min + 2 T
14h50	15h10	Manche 2	▼	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
15h15	15h35	Manche 2	▼	National	15 min + 1 T
15h35	16h05	Entracte	▼		
16h10	16h40	Manche 3	▼	Quad	20 min + 2 T
16h45	16h50	Tour de reconnaissance	▼	Side car	5 min
16h50	17h20	Manche 3	▼	Side car	20 min + 2 T
17h25	17h45	Manche 3	▼	Trophée MX Passion	15 min + 1 T
17h50	18h10	Manche 3	▼	National	15 min + 1 T
18h15		Remise des Prix	▼		

Date _____ Mercredi 13 Juillet

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h00	20h00	Contrôles administratifs	<input type="checkbox"/>	
15h00	20h00	Contrôles techniques	<input type="checkbox"/>	